

33^E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE



Vous êtes cordialement invités à participer à l'assemblée générale annuelle de JEVI. C'est un moment privilégié pour en apprendre encore plus sur JEVI, votre centre de prévention du suicide.

Vous êtes 420 personnes à détenir, en tant que membres, le droit de vote à cette assemblée générale et, à ce titre, vous pouvez élire vos dirigeants au conseil d'administration ou même présenter votre candidature pour y siéger (voir la liste des postes en élection à la page suivante).

Si vous avez la disponibilité et l'intérêt pour aider JEVI à accomplir cette mission essentielle en prévention du suicide, il y a de la place pour vous au conseil d'administration. Il existe un processus simple de dépôt de candidature. Contactez M^{me} Tania Boilar, directrice générale, au 819 564-7349 pour toute information à cet effet.

Vous êtes essentiels dans l'accomplissement de notre mission fondamentale et incontournable en prévention du suicide.

Avis de convocation Assemblée générale annuelle

Date : Le mercredi, 12 juin 2019 à 13 h 30

Lieu : JEVI – Salle de conférence (3^e étage)
120, 11^e Avenue Nord à Sherbrooke

S'il vous plaît, veuillez confirmer votre présence d'ici le 7 juin 2019 auprès de Josée Lavictoire au 819 564-7349 ou par courriel à preventionsuicide@jevi.qc.ca.

Liste des membres du conseil d'administration, des postes en élection et à combler

Nom	Durée du mandat	Poste en élection
¹ Michel Thibault	Juin 2017 à juin 2020	Non
² Yan Perreault	Juin 2018 à juin 2021	Non
³ Pascal Cloutier (Carrefour jeunesse-emploi de Sherbrooke)	Juin 2016 à juin 2019	Oui
⁴ Richard Caron	Juin 2016 à juin 2019	Oui
⁵ Marie-Claude Riou	Juin 2017 à juin 2020	Non
⁶ Danny McConnell	Juin 2018 à juin 2021	Non
⁷ Marcel St-Onge	Juin 2016 à juin 2019	Oui
⁸ Sébastien Beaudoin	Juin 2018 à juin 2021	Non
⁹ Vacant	Juin 2017 à juin 2020	À combler

Projet d'ordre du jour de la 33^e assemblée générale annuelle

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue du président
2. Élection d'un(e) président(e) d'assemblée et d'un(e) secrétaire
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 11 juin 2018
5. Présentation et adoption des rapports 2018-2019
 - 5.1 États financiers audités au 31 mars 2019
 - 5.2 Rapport de la présidence
 - 5.3 Rapport annuel
6. Modification aux règlements généraux
7. Reconnaissance bénévole
8. Nomination des auditeurs indépendants pour l'année 2019-2020
9. Présentation du Plan d'action 2019-2020
10. Élection des membres du conseil d'administration
 - 10.1 Nomination de la présidence et du secrétariat des élections
 - 10.2 Présentation des postes en élection, postes vacants et nominations
 - 10.3 Élections
 - 10.4 Présentation des membres du nouveau conseil d'administration
11. Divers
12. Levée de l'assemblée

Une autre année occupée à JEVI !

Cinquante décès par année... en moyenne, un décès par suicide toutes les semaines... 1 250 tentatives de suicide tous les ans... 500 personnes endeuillées par suicide annuellement...

Ce sont nos tristes statistiques pour les 7 MRC de l'Estrie desservies par JEVI. C'est beaucoup de nos concitoyens touchés par la problématique du suicide !

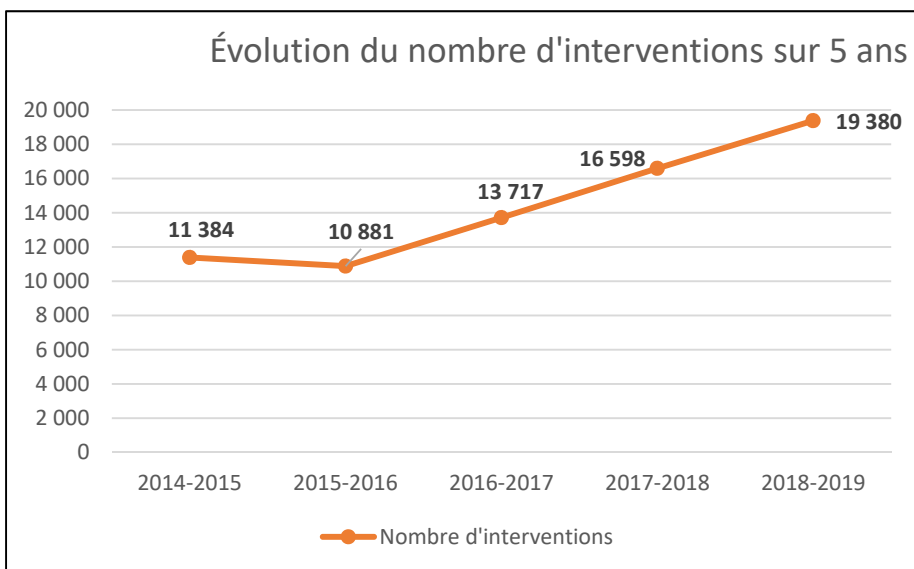
À JEVI, année après année, le nombre d'interventions augmente considérablement, passant de 4 733 en 2011-2012 à 19 380 en 2018-2019.

Plus précisément :

- ✧ 1 992 nouvelles personnes utilisatrices de service au cours de la dernière année;
- ✧ 102 interventions d'urgence desquelles découlent plusieurs autres interventions;
- ✧ 45 postventions suite à un décès par suicide, d'où découlent de nombreuses autres interventions;
- ✧ En moyenne, 75 interventions par jour.



Tania Boilar
Directrice générale



Tout ce travail colossal repose actuellement sur une petite équipe de huit intervenants professionnels, bien soutenue au plan clinique. Malgré tout notre bon vouloir, tout le cœur que nous mettons à l'ouvrage, il devient de plus en plus difficile de tenir le coup, notre équipe étant essoufflée. L'intervention à JEVI reste très exigeante même si nous avons le privilège de collaborer avec des partenaires extraordinaires.

Nous sommes en mesure d'en faire beaucoup et avec professionnalisme, mais nous ne pouvons malheureusement en faire plus. Laissez-nous vous dire que des projets innovants, nous en avons pleins la tête !

Notre seul et unique obstacle pour en faire davantage : le manque de soutien financier afin d'augmenter le nombre de nos intervenants et ainsi avoir la possibilité de développer de nouveaux services.

Malgré une hausse importante de la demande de services, notre financement provenant du *Ministère de la Santé et des Services sociaux* reste sensiblement le même d'année en année. Mais, heureusement, la population contribue fidèlement à nos activités d'autofinancement !

La réalité, c'est que la prévention du suicide est vraiment l'affaire de toute une communauté. JEVI fait déjà la différence pour beaucoup d'Estriens et d'Estriennes. Mais, c'est grâce aux yeux et aux oreilles de tous et chacun que nous pouvons éviter le pire. Nos 2 235 sentinelles en Estrie témoignent de l'engagement de la population envers la prévention du suicide.

Au fil des dix dernières années, c'est 500 citoyens qui nous ont « filé entre les doigts ». C'est beaucoup trop. Il faut maintenir nos efforts et garder le cap afin de prévenir encore plus de suicides.

819 564-1354

Appel direct à un intervenant de JEVI
du lundi au vendredi, entre 8h30 et 16h30.

Ligne d'aide provinciale 24/7 : 1 866 APPELLE (277-3553)

Veuillez prendre note que le **Rapport annuel 2018-2019** sera disponible sur notre site après l'assemblée générale.

LOTÉRIE JEVI 2019 – UN RÉSEAU POUR LA VIE !

Sous la présidence d'honneur de
D^r Alain Côté, optométriste
Vice-président et membre fondateur
OPTO-RÉSEAU



OPTO
RÉSEAU

JEVI, un phare dans la nuit !

« Nous vivons à une époque déstabilisante. Nous sommes actuellement à un carrefour où s'entrechoquent libertés individuelles et droit commun, protection de l'environnement et croissance économique, culte de l'image et recherche d'authenticité. Au travers ces contradictions, nous naviguons et faisons de notre mieux pour garder pied malgré les vagues qui nous tourmentent. Mais quand les aléas de la vie augmentent notre vulnérabilité, tout peut chavirer.

Chaque année, près de mille personnes en Estrie tentent d'en finir avec la souffrance et le désespoir en posant un geste suicidaire. De même, plus de soixante-dix personnes se suicident entraînant avec eux leurs proches dans les eaux profondes de l'incompréhension et de la culpabilité.

L'équipe de JEVI est sur la première ligne, elle répond aux S.O.S. et intervient directement en situation d'urgence. De plus, par des programmes de soutien et de formation, JEVI travaille en aval et en amont offrant ainsi des services complets et professionnels en prévention du suicide en Estrie.

Ensemble, contribuons à cette cause et passons à l'action afin de garder allumés les phares qui guident les gens dans leurs nuits. »

Al Côté

D^r Alain Côté, o.d.

Cette campagne annuelle de financement permet de maintenir en poste deux intervenants qui réalisent près de 5 500 interventions par année. Pour acheter votre billet, au coût de 150 \$, [directement en ligne](http://www.jevi.qc.ca/dons/loterie-jevi/) ou pour avoir plus d'information sur la Loterie JEVI, rendez-vous au <http://www.jevi.qc.ca/dons/loterie-jevi/> ou n'hésitez pas à nous joindre directement au 819 564-7349.

**Il est encore temps !
Tirage le 5 juin.
Quelques billets
encore disponibles.**

Le membership, un geste d'engagement !

Être membre de JEVI, ce n'est pas rechercher un bénéfice, c'est poser un geste de solidarité communautaire pour que nos concitoyens puissent compter sur nous tous, ensemble, dans des moments de grande détresse. Être membre de JEVI, c'est tout simplement appuyer notre mission. De plus, cela vous abonne à notre bulletin d'information et vous donne le droit de vote lors de l'assemblée générale annuelle. Malgré que l'adhésion soit gratuite, les membres ont choisi de faire des dons pour un montant totalisant **25 718 \$**. Merci beaucoup.

MRC	CATÉGORIE DE MEMBRES				TOTAL
	JUNIOR	SENIOR	CORPORATIF	HONORAIRE	
Ville de Sherbrooke	-	190	63	6	259
Coaticook	-	11	11		22
Memphrémagog	-	28	11	1	40
Val-Saint-François	-	14	9	1	24
Haut-Saint-François	-	14	6		20
Granit	-	3	13		16
Des Sources	-	6	2		8
Hors région	-	26	2	3	31
Total		292	117	11	420

CATÉGORIES DE MEMBRES

JUNIOR - Toute personne âgée de moins de 18 ans. Cette catégorie de membre n'a pas droit de vote lors de l'assemblée générale annuelle.

SENIOR - Toute personne âgée de 18 ans et plus. Ce membre a droit de vote lors de l'assemblée générale annuelle.

CORPORATIF - Toute organisation ou corporation. Ce membre a droit de vote lors de l'assemblée générale annuelle.

HONORAIRE - Les membres honoraires sont des personnes rattachées ou non à la corporation, qui ont exercé ou qui exercent une influence particulière sur l'atteinte des buts de la corporation. Ce membre a droit de vote lors de l'assemblée générale annuelle.